

**Philippe Cayla**

*Président-directeur général d'EuroNews*

## **UNE STRATÉGIE MONDIALE POUR LA TÉLÉVISION FRANÇAISE**

### **Le Monde, la France et l'audiovisuel**

Le paysage audiovisuel mondial est clairement dominé par les médias anglo-saxons, principalement américains et accessoirement britanniques. En dehors des médias anglo-saxons, de nouveaux acteurs se manifestent. Les plus offensifs actuellement sont les médias du Moyen-Orient, dont Al-Jazira est la figure emblématique, tandis que les percées actuelles de la Russie et de la Chine annoncent la montée prochaine d'autres médias asiatiques.

Les pays d'Europe continentale, France, Allemagne, Italie ou Espagne, sont sur la défensive. Aucun d'entre eux ne dispose d'acteur véritablement mondial. Canal + a rétréci ses ambitions, Bertelsmann-RTL n'est fort qu'en Europe, Berlusconi ne s'intéresse qu'à l'Italie, et l'Espagne comme le Portugal sont davantage envahis par les médias conquérants de leurs ex-colonies que l'inverse. Dans ces différents pays, ainsi qu'au Royaume-Uni, la projection audiovisuelle vers l'extérieur est essentiellement assurée par des entités étatiques ou de service public : TV5 et France 24 en France, BBC World et BBC Prime au Royaume-Uni, Deutsche Welle

en Allemagne, RAI International en Italie, RTVE International en Espagne.

Toutefois la France se distingue par deux singularités. En premier lieu, la France est le seul de ces cinq pays où la responsabilité opérationnelle de l'audiovisuel extérieur n'est pas exercée par le service public audiovisuel national, mais par l'État. Il est en effet notoire que si France Télévisions est actionnaire de TV5 et de France 24, leur financement et leur contrôle opérationnel sont exercés directement par l'État, alors que ces fonctions sont exercées par les services publics nationaux chez nos quatre voisins.

En second lieu, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont une visibilité à l'extérieur très supérieure à celle de la France, au moins en Europe, grâce à la diffusion en clair par satellite. Des centaines de chaînes de ces trois pays sont disponibles sur les satellites Astra et Hot Bird, qui ont une large couverture euro-méditerranéenne, de l'Atlantique à l'Oural et de la Laponie au Sahara, et sont reçus par 60 millions de foyers. La France n'en diffuse en clair qu'une dizaine sur ces satellites, et à part TV5 et France 24 (et EuroNews en français) ce ne sont que des chaînes marginales. Les chaînes hertziennes françaises

sont bien diffusées en clair sur le satellite AB3, mais il s'agit d'un satellite avec une couverture limitée à la France et qui n'est de fait reçu qu'en France et dans les zones limitrophes.

Avant d'évoquer le rôle respectif que pourraient avoir TV5 et France 24, il convient donc d'examiner comment il serait possible de diffuser davantage à l'extérieur les chaînes de France Télévisions, qui concentre l'essentiel des programmes audiovisuels dans le secteur public français.

## Le développement international de France Télévisions

Les téléspectateurs préfèrent l'original à la copie : pour tous les Français et pour de nombreux francophones, l'idéal est de regarder France 2 ou France 3, TV5 n'étant qu'un pis-aller. Il faut donc s'interroger sur la possibilité de diffuser davantage à l'extérieur les chaînes de France Télévisions, et d'abord France 2 et France 3, avant d'aborder le rôle que devrait jouer TV5. Au-delà de la diffusion satellitaire en clair sur AB3, qui permet la réception sur les régions limitrophes de la France, et à défaut d'une diffusion en clair sur Hot Bird ou Astra, qui permettrait de couvrir l'Europe, le Maghreb et le Proche-Orient mais poserait des problèmes importants d'acquisition de droits par France Télévisions, il est possible de diffuser largement et à coût nul les chaînes de France Télévisions en Europe, en Afrique du Nord et en Afrique sud-saharienne, en utilisant le principe de la « gestion collective de droits ».

La gestion collective de droits, qui a été inventée dans les années 1950 pour permettre la diffusion en Belgique des chaînes françaises, allemandes, néerlandaises et britanniques, repose sur un principe simple : les droits audiovisuels ne sont pas acquis *ex-ante* par les

chaînes, mais payés *ex-post* par les opérateurs des réseaux câblés. Sur ses recettes d'exploitation l'opérateur réserve un certain pourcentage, qui est réparti entre les trois types d'ayants droit : auteurs, producteurs et radiodiffuseurs.

Les droits des auteurs sont gérés par les sociétés d'auteurs, ceux des producteurs par une société *ad hoc* créée pour la circonstance, l'Agicoa (et son pendant français l'Angoa), et ceux des radiodiffuseurs par eux-mêmes directement. Ce système a été étendu de la Belgique à l'ensemble de l'Europe. Il a aussi été étendu par France Télévisions à la diffusion dans les bouquets satellitaires pour l'Afrique. Au total, 20 millions de foyers reçoivent par ce système les chaînes de France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5, France O) en Europe et en Afrique.

Le recours à la gestion collective a un avantage et un inconvénient. L'avantage est que s'agissant d'une diffusion payante, elle est toujours rentable pour le radiodiffuseur. Les chaînes de France Télévisions reçoivent ainsi chaque année des sommes substantielles du fait de leur diffusion hors de France, qui d'ailleurs sont réinjectées dans les programmes, et non utilisées pour la promotion internationale de ces chaînes. L'inconvénient est le corollaire de l'avantage : s'agissant d'une diffusion payante le signal est crypté et réservé aux abonnés. Néanmoins la cible visée à l'étranger (francophones et expatriés) est certainement prête à s'abonner à un bouquet local pour recevoir les chaînes de France Télévisions.

France Télévisions pourrait ainsi considérablement élargir sa diffusion en Europe et en Afrique, en négociant son entrée dans les bouquets cryptés payants existants. Complémentairement ou alternativement, la France pourrait développer un système de diffusion par satellite à la carte proche de celui mis en place par la Suisse. Ce système, qui relève également de la gestion collective, consiste à mettre à disposition du public des

chaînes cryptées accessibles sans abonnement, avec paiement unique, comme pour le bouquet TNT Sat récemment mis en place pour les zones d'ombre de la TNT en France. Ainsi, en utilisant systématiquement les accords Agicoa dans le cadre de la diffusion satellitaire les chaînes de France Télévisions pourraient être disponibles auprès de quelque 120 millions de foyers câble et satellite en Europe.

La gestion collective ne s'applique que dans le cas d'une diffusion « intégrale, simultanée et sans changement » : c'est-à-dire pour le signal diffusé en France, sans sous-titres ni rediffusion. La diffusion hors de France doit donc éviter les zones avec un décalage horaire excessif, c'est-à-dire être effectuée sur un axe Nord-Sud. Par chance l'essentiel de la francophonie européenne et africaine se trouve sur cet axe Nord-Sud. On peut donc imaginer qu'à terme sur ce vaste ensemble francophone l'ensemble des chaînes publiques françaises soit disponible, constituant ainsi l'offre française la plus riche possible.

## **TV5, opérateur du bouquet francophone**

À partir du moment où les chaînes de France Télévisions seraient largement diffusées en Europe et en Afrique, ainsi probablement qu'au Moyen-Orient, le rôle de TV5 serait à repenser. Les quatre signaux actuellement diffusés par TV5 sur cet axe Nord-Sud (TV5 France, TV5 Europe, TV5 Afrique, TV5 Moyen-Orient) deviendraient en effet moins nécessaires. Il faudrait convaincre les partenaires belge, suisse et canadien de TV5 de rentrer dans une logique de bouquet francophone. En effet, si le concept de chaîne unique multi-sources est bien adapté à une situation de pénurie de tuyaux, ce qui était le cas dans l'univers analogique, ce

n'est plus le cas dans l'univers numérique où les mêmes tuyaux (câble, satellite) peuvent transporter dix à vingt fois plus de chaînes.

Il faut donc substituer chaque fois qu'on le peut la notion de « bouquet francophone » à celle de « chaîne francophone ». À vrai dire, le travail est déjà à moitié fait. En effet, le signal de la RTBF est déjà disponible sur Astra, et un bouquet suisse crypté à clé unique est disponible sur Hot Bird. De nombreuses chaînes francophones non françaises, notamment africaines, sont également disponibles sur l'un ou l'autre satellite. Il reste seulement à convaincre Radio Canada de diffuser une chaîne *ad hoc* en Europe et en Afrique.

Dans ce contexte le rôle de TV5 en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient pourrait devenir celui d'un assembleur et d'un distributeur : regrouper si possible les chaînes sur un même satellite européen ou à défaut promouvoir les antennes double source permettant de recevoir les deux satellites avec une seule antenne ; promouvoir un cryptage à clé unique « francophone » pour les chaînes qui doivent rester cryptées ; promouvoir des « décodeurs francophones », c'est-à-dire des décodeurs où les numéros alloués aux chaînes francophones seraient rassemblés, ordonnés et promus ; éditer sur Internet un guide de programmes des chaînes francophones ; organiser la diffusion de spots de promotion du bouquet francophone à l'antenne de chaque chaîne du bouquet... Beaucoup peut être fait pour améliorer la visibilité de l'offre francophone existante avec une grande économie de moyens.

En supprimant quatre canaux, TV5 ferait une économie significative. Les moyens économisés sur l'axe Nord-Sud devraient être réemployés pour renforcer l'offre de TV5 là où la gestion collective n'est pas possible, c'est-à-dire sur l'axe Est-Ouest, donc en Amérique et en Asie. Il deviendrait possible d'offrir aux téléspectateurs ce qu'ils réclament depuis toujours : des films et des documentaires récents, les

sports emblématiques tels que le football, le tennis ou la Formule 1. Il est clair que l'amélioration de la programmation en Amérique et en Asie améliorerait la notoriété et l'audience de TV5, et amènerait vers la francophonie des populations aujourd'hui rebutées par le caractère excessivement décalé, voire périmé, des programmes actuels.

### **La question de l'information : l'articulation TV5-France 24**

L'information a toujours été le problème le plus difficile de la programmation de TV5. Depuis sa création chaque partenaire a imposé la diffusion de ses journaux nationaux, afin d'atteindre essentiellement sa population expatriée. Ces journaux nationaux ne sont par définition que marginalement internationaux et intéressent donc peu en dehors des expatriés, ce qui a justifié dans un premier temps la création de journaux spécifiques par TV5, puis dans un second temps la création de France 24.

La France se trouve maintenant devant un dilemme : comment faire cohabiter, et surtout comment distribuer dans le monde deux chaînes qui proposent l'une et l'autre de l'information internationale ? Car même si l'une est spécialisée et l'autre non, vues d'un opérateur câble ou satellite il s'agit de deux chaînes qui offrent de l'information internationale en français, donc qui se font peu ou prou concurrence.

Pour améliorer la distribution de l'une et de l'autre, éviter les conflits d'intérêt, créer à l'inverse un effet positif de *bundling* comme le font très bien CNN avec Cartoons et TCM ou BBC World avec BBC Prime, il faut différencier les deux chaînes. Pour cela une seule solution : convaincre les partenaires francophones de supprimer l'information sur TV5 pour en faire une

chaîne de pur divertissement, et leur proposer de participer à France 24 en français qui deviendrait une chaîne francophone d'information.

En retirant l'information de TV5 on en ferait une chaîne beaucoup plus cohérente, entre BBC Prime et Canal + avec ce que la production francophone peut proposer de meilleur dans le domaine du cinéma, de la fiction, du documentaire et du sport, de toutes origines francophones. Le sous-titrage devrait y être systématique, en français pour les francophiles qui veulent devenir francophones, et en langue locale ou en anglais pour les autres, l'objectif étant d'atteindre au-delà des expatriés et francophones, le continent inconnu mais certainement non disparu des francophiles et francotropes qui s'intéressent à notre culture mais n'y ont pas (encore) accès en français.

Sur un France 24 francophone il ne s'agirait évidemment pas de diffuser les journaux nationaux actuellement diffusés sur TV5. Il s'agirait d'intégrer bien davantage des journalistes belges, suisses, canadiens, africains à l'équipe éditoriale pour lui donner un look véritablement international, ce qui serait le plus sûr moyen de donner à France 24 la couleur et l'originalité qui lui manquent actuellement et de la différencier de la concurrence. Pour convaincre nos partenaires il conviendrait de leur offrir des postes de responsabilité dans la chaîne : pourquoi pas un Belge aux affaires européennes, un Suisse pour les affaires économiques et financières, un Canadien pour la culture, un Africain pour le développement durable ?

Quant aux versions anglaise et arabe de France 24, elles posent un problème de principe : peut-on vraiment exprimer un point de vue français (ou francophone) en s'exprimant dans une autre langue que le français ? À regarder les débats qui s'y produisent, on en doute : les Français s'exprimant en direct en anglais sur un plateau peuplé d'anglophones s'expriment avec peine, sont embarqués dans des logiques qui ne sont pas les leurs et

qu'ils sont malhabiles à manier, et de ce fait font pâle figure.

Si l'on considère les équivalents à l'étranger (Al-Jazira en anglais, Russia Today.), on voit qu'il s'agit de chaînes de propagande qui sont loin des normes éditoriales occidentales. Pour France 24, doté d'une charte éditoriale qui garantit l'indépendance de la rédaction, respecter à la fois l'esprit français et l'indépendance éditoriale dans une autre langue que le français relève du tour de force.

Cependant, l'objectif des versions anglaise et arabe étant de sensibiliser les « décideurs » mondiaux au point de vue de la France, ces versions peuvent être développées si elles se distinguent de France 24 en français par la ligne éditoriale. Au lieu d'une information francophone, il s'agirait là de maintenir le caractère « d'origine française » de la chaîne, l'objectif étant non pas de convaincre des francophones ou francophiles déjà acquis à 99 %, mais des cibles plus rétives. Néanmoins,

les versions anglaise et arabe ne peuvent vraiment être contrôlées sur le plan éditorial que si l'ensemble des journalistes employés par les rédactions respectives sont totalement bilingues d'une part, et de culture française d'autre part.

### **« TV50 » et « Franco 24 »**

En fin de compte, TV5 devrait devenir une chaîne exclusivement de divertissement, de culture et de sport, élargie aux 52 pays de la francophonie, tandis que France 24 en français serait une chaîne d'information francophone. Pour illustrer ces évolutions, on pourrait les rebaptiser « TV50 » et « Franco 24 ». Quant au label « France 24 », il serait réservé aux versions en langues anglaise et arabe.